

Questions orales

M. Malépart: Est-ce que le premier ministre pense de la même façon?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): L'expert constitutionnel de Montréal—Sainte-Marie parle. Attention! Le secrétaire d'État a . . .

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BOIS À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le premier ministre le sait, le président Reagan appuie personnellement les mesures de rétorsion contre les bois résineux canadiens lesquels seront frappés d'un droit compensateur de 27 p. 100. Le premier ministre sait-il que toute l'économie de 300 localités canadiennes repose uniquement sur l'exploitation des résineux? Le premier ministre est-il capable d'appuyer de gestes concrets sa foi dans le libre-échange en garantissant, dans ce contexte, un appui financier à ce secteur d'activités?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je tiens à signaler au député que le président des États-Unis n'est nullement en faveur de ces droits compensateurs. Il a affirmé sans équivoque que les négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis allaient pouvoir commencer sans conditions préalables.

Les entreprises américaines ont entrepris des démarches aux termes de la loi de leur pays. Elles en ont parfaitement le droit comme nos entreprises le peuvent en vertu des lois canadiennes. Je peux assurer au député et à tous les autres que le gouvernement du Canada fera tout en son pouvoir pour aider nos entreprises à s'opposer aux droits compensateurs.

Des voix: Bravo!

LA DÉFENSE DES EXPORTATEURS CANADIENS—ON DEMANDE UN APPUI FINANCIER

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je souhaite poser une question supplémentaire au ministre chargé du Commerce international. Le 8 mai dernier, le président des États-Unis a affirmé qu'en dépit du libre-échange, il appuyait les mesures unilatérales contre l'importation de bois d'oeuvre. Le ministre est-il en mesure de passer de la parole aux actes? Est-il disposé à appuyer financièrement la défense des exportateurs canadiens pour que le bois d'oeuvre continue de faire partie du libre-échange?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne peux que réaffirmer que nous sommes prêts à aider ce secteur par tous les moyens dont nous disposons. Je rappelle au député qu'une réunion aura lieu avec les provinces jeudi à Ottawa, pour envisager différents moyens de nous défendre contre ces mesures comme nous l'avons fait avec succès en 1983.

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DU MINISTRE RELATIVEMENT À LA TENUE D'UNE ENQUÊTE SUR L'OCTROI DE MARCHÉS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Travaux publics concernant l'octroi de marchés par son ministère et l'annonce qu'il a faite en fin de semaine selon laquelle il y aura enquête, à savoir pourquoi 86.5 p. 100 des contrats de services octroyés au Québec pendant la première année de son gouvernement avaient été donnés sans appel d'offres.

Ma question au ministre est la suivante: Peut-il nous dire qui conduira cette enquête? Quelle forme prendra cette enquête? Et, finalement, les résultats seront-ils déposés à la Chambre?

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, premièrement, je voudrais répondre au député de Glengarry—Prescott—Russell que je pense que cette Chambre sait et qu'il devrait savoir que la philosophie ou le système actuellement utilisé est exactement le même qui avait été instauré par le gouvernement précédent.

Deuxièmement, il est important pour ce jeune député de savoir que le ministre responsable n'a aucune autorité sur les contrats de \$30,000 ou moins, parce que cette autorité est laissée aux directeurs des régions.

Après tout cela, monsieur le Président, et compte tenu des rapports sur lesquels j'exprime de sérieux doutes, j'ai demandé aujourd'hui à mon sous-ministre de me faire un rapport complet sur les contrats alloués depuis le 4 septembre 1984 et, avant la fin de cette session, je serai heureux de déposer ledit rapport à la Chambre.

[Traduction]

L'AFFECTATION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DU MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le sous-ministre des Travaux publics a déclaré au comité, le 28 février 1985:

. . . un membre du personnel du ministre est affecté à la région de Montréal . . .

Le ministre voudrait-il expliquer à la Chambre pourquoi il place un adjoint politique à l'intérieur des bureaux régionaux, contrairement à ce que faisait le gouvernement précédent? Pourquoi une ingérence politique dans le processus, sinon pour distribuer les faveurs? Quelle en est la raison?

[Français]

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell de me permettre de dire à la Chambre que, ayant compris le manque d'information et les services souvent insuffisants pour tous les députés de la Chambre, j'ai jugé bon d'avoir un représentant du ministère à Montréal pour offrir une meilleure information et de meilleurs services à l'ensemble des députés.